



Comment remplir son formulaire du contrat de professionnalisation ?

UN SERVICE DE SAISIE EN LIGNE ET DE SUIVI
DE VOTRE CONTRAT
VOUS EST PROPOSÉ PAR AGEFOS PME
agefos-pme.com

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION
Contrat régi par les articles L. 981-1 à L. 981-8 du Code du travail

carfa N° 12434-01
EJ 20

Type de contrat (voir notice-cadre A) EJ 20

L'EMPLOYEUR

Nom et prénom ou dénomination _____ N° SIRET de l'établissement d'exécution du contrat _____

Adresse de l'établissement d'exécution du contrat ou de l'entreprise de travail temporaire
N° _____ Rue _____
Commune _____ Code postal _____

Nombre de salariés _____

Coisse de retraite complémentaire _____ Téléphone _____

Organisme de prévoyance (le cas échéant) _____ Télécopie _____

Courriel _____ Code NAF (voir notice, Cadre B) _____

Convention collective appliquée (titre exact) _____ Code IDCC (voir notice, Cadre C) _____

LE SALARIÉ

Nom et prénom _____ Sexe (M = 1, F = 2) Nationalité (voir notice, Cadre D) _____

Adresse _____ N° _____ Rue _____ Date de naissance _____

Commune _____ Code postal _____ Niveau de formation actuel (voir notice, Cadre E) _____

Intitulé de la dernière certification professionnelle obtenue (voir notice, Cadre F) _____ Diplôme le plus élevé obtenu (voir notice, Cadre G) _____

Intitulé du dernier emploi occupé : _____ Situation avant contrat (voir notice, Cadre H) _____

Si le salarié était inscrit à l'ANPE, indiquer depuis combien de mois _____ Travailleur handicapé (oui = 1, non = 2)

LE TUTEUR

Nom, prénom _____ Pour le contrat de professionnalisation du travail temporaire :
Nom, prénom du tuteur de l'entreprise utilisatrice : _____

Emploi occupé : _____ Emploi occupé : _____

LE CONTRAT

Nature du contrat (CDI = 1, CDD = 2, travail temporaire = 3) Durée hebdomadaire de travail (y compris le temps de formation) _____ h/sem.

Date de début du contrat _____ Durée de la période d'essai _____ mois

Date de fin du CDD ou de l'action de professionnalisation si CDD _____ Classification dans la convention collective :
- Niveau : _____
- Coefficient hiérarchique : _____

Durée totale des actions d'évaluation, d'accompagnement et des enseignements généraux, professionnels et technologiques _____ heures
Dont durée des enseignements généraux, professionnels et technologiques _____ heures

Salaires brut mensuel à l'embauche (voir notice, Cadre I) _____ €
Pour les intérimaires, indiquer le salaire horaire au démarrage de la formation.
Pour les périodes de mission voir notice, Cadre L.

Emploi occupé pendant le contrat (intitulé précis) _____

Intitulé précis de la qualification préparée : _____ Type de qualification (voir notice, cadre J) _____

Période de l'examen ou des épreuves (le cas échéant) _____ Spécialité de formation (voir notice, cadre K) _____

Nombre d'organismes de formation intervenant _____ SIRET du principal organisme de formation _____

Lieu du déroulement de la formation principale : _____

L'employeur s'engage à assurer au titulaire du contrat une formation lui permettant d'acquies une qualification professionnelle et à lui fournir un emploi en relation avec cet objectif pendant la durée du CDD ou de l'action de professionnalisation du CDI. Le titulaire du contrat s'engage à travailler pour le compte de son employeur et à suivre la formation prévue au contrat (art. L. 981-3 du Code du travail).

Signature du salarié ou de son représentant légal _____ Signature de l'employeur _____ Fait à _____
Le _____

CADRE RÉSERVÉ À L'OPCA

Nom et adresse de l'OPCA auquel est transmis la demande : _____ Conforme aux accords conventionnels relatifs au contrat de professionnalisation (oui = 1, non = 2)

Numéro de SIRET de l'OPCA : _____ Si oui, participation financière de l'OPCA (oui = 1, non = 2)

Numéro du contrat (interne à l'OPCA) : _____

CADRE RÉSERVÉ À LA DDEFP

Date de dépôt du contrat _____ Le contrat ouvre droit à l'exonération de charges (oui = 1, non = 2)

Date de l'enregistrement exprès ou de droit (J + 30) _____ Numéro d'enregistrement _____

Important : cette information permet de déterminer les critères applicables : durée de la formation, taux de rémunération, conditions de prise en charge financière...

N° identifiant à compléter manuellement pour tout bénéficiaire inscrit à Pôle emploi en tant que demandeur d'emploi Obligatoire si le bénéficiaire a 26 ans ou plus et est demandeur d'emploi

La nomination du tuteur n'est pas obligatoire
Tuteur : salarié responsable de l'accueil et de la formation du titulaire dans l'entreprise
Attention : le nombre de bénéficiaires sous la responsabilité du tuteur ne peut dépasser 3 personnes ou 2 si le tuteur est le chef d'entreprise*
Le tuteur doit justifier d'une expérience professionnelle minimale de 2 ans dans une qualification en rapport avec l'objectif de professionnalisation visé*
(* Sauf dispositions particulières d'accord de branche

Durée totale comprise entre 6 et 24 mois

Ne peut être inférieure à 150 heures

Correspond à la durée de la formation

Les dates de période d'examen doivent être comprises dans la durée du contrat

Signatures obligatoires
L'imprimé Cerfa EJ 20 vaut contrat de travail

→ Ces articles sont désormais recodifiés dans les dispositions des articles L6325-1 et suivants du Code du Travail

→ Préciser s'il s'agit du contrat initial ou d'un renouvellement (voir page 6 du formulaire Cerfa EJ 20)

→ A remplir impérativement

→ Le bénéficiaire non compris

→ Si le bénéficiaire est étranger, joindre la copie d'une des pièces suivantes :

Ressortissants mineurs	Dispensés du titre de séjour et délivrance d'une autorisation de travail	
Ressortissants majeurs UE, Confédération helvétique ou EEE	<ul style="list-style-type: none"> Copie du certificat de travail Attestation de l'employeur Carte d'identité ou passeport en cours de validité 	
Ressortissants majeurs hors UE, Confédération helvétique ou EEE	CDI	CDD
	<ul style="list-style-type: none"> carte de résident carte de séjour temporaire portant la mention « vie privée et familiale » récépissé de première demande ou de demande de renouvellement portant la mention « autorise son titulaire à travailler » 	<ul style="list-style-type: none"> carte de résident carte de séjour temporaire portant la mention « autorise son titulaire à travailler » carte de séjour « étudiant »

(*) UE : Union européenne (**) EEE : Espace économique européen

→ Indiquer manuellement "Minima sociaux" si la personne embauchée bénéficiait de minima sociaux avant la signature du contrat

→ À défaut de dispositions conventionnelles ou contractuelles plus favorables, ce sont les règles légales qui s'appliquent

→ Reprendre les indications correspondantes dans la convention collective

→ **Attention** : l'acceptation du contrat par AGEFOS PME dépend de l'exactitude du salaire prévu par les dispositions légales et conventionnelles en vigueur

→ **Attention** : le contrat est à transmettre à AGEFOS PME au plus tard dans les 5 jours ouvrables qui suivent l'embauche

